



Revendic'action 78

Une victoire à la CRMA Elancourt que la direction ne digère pas !

Suite à un mouvement social qui a duré plus de **60 heures** en continu et ce pendant **deux nuits** consécutives dans cette usine de réparation de moteurs d'avion, ce vendredi 15 février 2019 s'est tenue la dernière réunion des NAO 2019. Les Organisations Syndicales CGT ont abouti à un accord avec la direction soit une enveloppe globale de **3%** pour les non-cadres et cadres.

Auparavant, la CGT avait fait remplir, comme tous les ans, un questionnaire aux salariés, rempli et retourné par 40% du personnel. Au vu des propositions de la direction, la CGT a appelé à la grève, rejointe le lendemain par la CFDT. Pour la première fois, des techniciens, jeunes ingénieurs sont venus rejoindre le mouvement et valider le bien fondé du mouvement : cela confirme les inquiétudes des salariés mais aussi leur résolution à ne pas tout accepter !

La lutte et la négociation ont donc permis d'augmenter de près de +50% l'enveloppe initiale. De quoi donner des idées à d'autres syndicats !

Les grévistes qui ont tenu le piquet de grève d'arrache pied, les cadres et Bureaux Techniques qui sont venus manifester leur mécontentement mais aussi les non-grévistes qui ont soutenu le piquet de grève sur leur temps personnel même pendant la nuit ainsi que la générosité lors du « drapeau solidarité » ont contribué à la réussite de ce mouvement.

Depuis cette victoire, la direction a convoqué plusieurs militants du syndicat pour des motifs fallacieux, certains ont même reçus des avertissements. Mais le syndicat n'a pas l'intention de laisser passer.

Grève victorieuse à l'EHPAD Korian Poissy le 22 février

Suite à de nombreux dysfonctionnements qui perduraient dans cette maison de retraite, 90% des salariées se sont mis d'accord pour une grève le 22 février, unies et déterminées. Les revendications portaient sur le maintien des 4 postes de soignants pour les étages actuellement les plus lourds et n'ayant aucun lit vide à ce jour; les remplacements à 100% des collègues qui sont en RTT et/ou en congés de courte durée, qui n'étaient pratiqués, la direction prétextant qu'ils ne trouvaient pas de vacataires.

Les conditions de travail des salariés étant devenues difficiles, épuisements, accidents de travail, surmenages devenaient le quotidien de leurs journées.

Les salaires qui ne sont pas à la hauteur du travail fourni par les soignants qui ont d'autres tâches que le nursing, sont aussi l'une des revendications. La direction nous parle des NAO alors qu'il existe 1 enveloppe annuelle remise par le Siège à leur intention, pour l'augmentation des salariés qui "le méritent", une information qui n'avait pas été transmise aux représentants du personnel.



Suite aux diverses réunions de cette journée, un protocole de fin de conflit est signé par les parties, **la direction s'engage à maintenir au 2ème et 3ème étages, les 4 postes de soignants** et à mettre en place dans les plus brefs délais de l'application MEDGO, pour les remplacements à 100%.

■ **Travailleurs sans papiers : non déclaré mais pas sans droits !**

Le collectif travailleurs migrants CGT des Yvelines a occupé le 7 mars les locaux de la CPAM 93 à Bobigny, pour la reconnaissance de l'accident du travail d'un camarade.

Celui-ci travaillait sur un chantier de construction de St Cyr l'Ecole, sans formation, et sans mesures de protection ou de sécurité. Le 10 décembre, il fait une chute en hauteur qui a conduit à lui attribuer 100 jours d'ITT. L'employeur qui ne l'avait pas déclaré à l'embauche n'a pas non plus fait les démarches pour l'accident du travail. Donc pas de prise en charge à 100% des soins, alors que des séances de kiné ont été prescrites.

Cette action, à laquelle ont participé les travailleurs sans-papiers du squat où il habite en Seine Saint Denis, a permis de repartir avec le document permettant les soins et d'enclencher l'enquête pour la reconnaissance de l'accident du travail.

La lutte continue face à l'employeur, également visé par des enquêtes de la police et de l'inspection du travail, et pour la régularisation de tou.tes les travailleu.ses sans papiers !

■ **Castorama : en grève pour les salaires**

Après un premier mouvement de grève le 1er février, qui avait été suivi notamment à Vélizy et Chambourcy, les salariés de Vélizy se sont mobilisés de nouveau pour une augmentation de salaire, alors que la direction ne propose qu'une prime. Ils étaient une trentaine (25% de l'effectif) à débrayer le samedi 2 mars, d'autant plus qu'ils en ont aussi assez de la précarité et d'être malmenés par le travail.

■ **Retraités et transports : la persévérance paye !**

Depuis 2009, la CGT retraités d'Ile-de-France demande une réduction du prix des transports pour

les retraités ne bénéficiant pas de la tarification sociale.

Pour appuyer cette revendication, les USR CGT ont mobilisé à la fois, avec une pétition qui a recueilli près de 7000 signatures et en organisant cinq rassemblements devant le Conseil régional entre février 2010 et novembre 2017. Grâce à une mobilisation de plus en plus importante des retraités, aux pétitions remises, aux délégations et interventions, **enfin les retraités ont en partie gagné.**

Valérie PECRESSE, présidente de la Région etd'Ile-de-France Mobilité, a annoncé **qu'un Pass « Navigo Senior » serait mis en place courant 2019.** Il sera attribué à partir de 65 ans sans conditions de ressources

■ **Centre courrier de Magny : l'annonce d'une grève fait reculer la direction**

Après le dépôt d'un préavis de grève, avoir contacté les médias locaux et fait intervenir le maire de Magny les Hameaux dans le conflit, les agents obtiennent satisfaction sans même un seul jour de grève.

Une manifestation devait avoir lieu dans la ville ce 20 février lors d'un mouvement de grève. La mobilisation des collègues s'annonçait très forte, la grève aurait été suivie à quasi 100% chez les fonctionnaires et CDI.

La directrice départementale s'est engagée par écrit à suspendre la réorganisation et surtout à annuler le transfert des colis chez Coliposte dans le cadre de cette future réorganisation !

■ **Energie : la CGT refuse des licenciements pour un touret !**

Le 27 février dernier, les camarades de l'Energie de toute la région, soutenus par des nombreux militants, yvelinois ou non, se sont rassemblés devant la direction à Montigny pour refuser les sanctions contre deux collègues, dont un licenciement. Sanctions injuste quand on sait que ce qui est reproché c'est le vol d'un touret... qui a en plus été restitué.

A venir côté mobilisations

- Les agents des Finances Publiques seront en grève contre le démantèlement du réseau et la fermeture de points d'accueil
- A Safran Magny, la CGT appelle à la grève le 12 mars face au manque d'embauche, aux heures supp obligatoires, aux congés refusés, aux problèmes d'astreintes et d'organisation du temps de travail)

Journée de grève le 19 mars

Manifestation à Paris, départ 13h du RER Luxembourg